

## Date et lieu des cours

### Formation JardinSuisse Fribourg

**Dates :** ⚠ Les 23, 26 et 27 janvier 2026

**Renseignements** Pascal Tena , tél. 079 465 59 25, Pascal.Tena@fr.ch  
<https://www.jardinsuisse-fribourg.ch/index.php/fr/formation>

**Inscription** [info@jardinsuisse-fribourg.ch](mailto:info@jardinsuisse-fribourg.ch)

**Information importante** Ce module est certifié par JardinSuisse et reconnu par la SUVA dans le canton de Fribourg et toute la Suisse allemande. Pour travailler dans les cantons de Vaud, Genève et Valais avec des machines de plus de 2 t, il faut le permis M1 KBM-F. Ce permis peut être obtenu en faisant le module 2 proposé par la FFE.

Une subvention pourra être accordée par la commission paritaire aux travailleurs qui paient les contributions. Les demandes devront se faire directement auprès de la CPPI, via le formulaire prévu à cet effet. Pour plus d'information : [formation-cppi@upcf.ch](mailto:formation-cppi@upcf.ch)

**Lieu :** CFTN, Halle des paysagistes, Grangeneuve

**Délai d'inscription** 15 novembre 2025

## Conducteur d'engins de chantier

**Module 1 / 3 jours**  
**Sécurité au travail**  
**Entretien**  
**Elingage**  
**Transport de machines**



HIER WÄCHST  
ZUKUNFT

## Conducteur d'engins de chantier module 1 (3 jours)

Les engins de chantier, de haute qualité et de plus en plus sophistiqués techniquement, exigent des spécialistes compétents qui peuvent en garantir un fonctionnement sûr. L'utilisation d'engins de chantier faisant partie des travaux comportant des dangers particuliers, le personnel d'exploitation doit respecter les prescriptions légales de l'ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (art. 8 OPA).

**Public cible :** Machiniste(s), horticulteur/-trice(s), pépiniériste, apprenti(e)s et employé(e)s qui utilisent des machines telles que des excavatrices sur chenilles, des chargeuses sur pneus, des tombereaux à chenilles, des machines de compactage, etc. dans le cadre de leur travail quotidien. Le nombre de places aux cours étant limité, nous prions les entreprises de n'inscrire que 2 à 3 personnes au plus par cours.

**Objectifs du cours :**

- ⚠️ Connaître les règles de sécurité au travail et de protection de la santé et les appliquer à une situation concrète
- ⚠️ Connaître les conditions-cadre lors de l'emploi d'engins de chantier afin d'éviter les dommages aux machines, au stock ou aux bâtiments
- ⚠️ Entretien des différents équipements et machines et assurer le service de parcage journalier et hebdomadaire
- ⚠️ Connaître les exigences relatives aux élingues  
Vérifier avec compétence la fonctionnalité et l'utilisation de l'équipement d'élingage de sa propre entreprise
- ⚠️ Connaître les exigences relatives aux sangles pour l'arrimage des charges
- ⚠️ Vérifier avec compétence la fonctionnalité et l'utilisation des sangles de sa propre entreprise

**Contenu du cours :**

- ⚠️ Bases légales
- ⚠️ Sécurité au travail et protection de la santé
- ⚠️ Connaissance générale des machines, montage, équipement et mise en service
- ⚠️ Exploitation, utilisation et entretien des engins de chantier
- ⚠️ Chargement, arrimage et transport des engins de chantier
- ⚠️ Examen théorique

**Remarques :**

- ⚠️ Les apprentis doivent être âgés de 16 ans révolus
- ⚠️ Bonnes connaissances du français (lecture et compréhension orale)
- ⚠️ Formation certifiée par JardinSuisse avec **attestation électronique disponible sur JardinTOP**
- ⚠️ Les participants remplissent les conditions de l'art. 8 OPA

**Coûts :**

- ⚠️ Membre Fr. 880.- / non-membre Fr. 1150.-. Le paiement tient lieu d'inscription.
- ⚠️ Documents de cours et repas de midi sans boisson inclus

### Bulletin d'inscription

A retourner au plus tard jusqu'au 15 novembre 2025

À [info@jardinsuisse-fribourg.ch](mailto:info@jardinsuisse-fribourg.ch)

Nous inscrivons la/les personne(s) suivante(s) au cours.

Merci de mentionner les noms et prénoms et no AVS des participants

1.

2.

3.

Nom de l'entreprise, adresse :